

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE



PRÉSENTATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

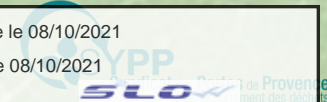
PRÉSENTATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE



I) Les faits marquants

1. Vie institutionnelle
2. Prévention et réduction des déchets
3. Signature de 2 projets d'envergure
4. Valorisation matière et énergétique

II) Les indicateurs d'activité 2020

1. Bilan tonnages 2020
2. Actions de sensibilisation
3. Collecte spécifique de cartons
4. Bilan des tonnages collectés
5. Comparatif des ratios
6. Bilan des tonnages en déchèteries
7. Centres techniques municipaux (CCDSP)
8. Ordures ménagères

III) Les indicateurs financiers

1. Résultats financiers 2020
2. Évolution des coûts de traitement à l'enfouissement

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE



I. LES FAITS MARQUANTS

Extension du périmètre et Modification statutaire



Au 01 janvier 2020, la Communauté de Communes **Ardèche Rhône Coiron**, ainsi que celle des **Baronnies en Drôme Provençale** ont intégré le Syndicat des Portes de Provence. Le territoire est ainsi composé de **171 communes pour 208 060 habitants**.

Renouvellement des instances du SYPP



Suite aux élections des nouveaux conseils municipaux, le SYPP a procédé au renouvellement de ses instances le 08 septembre 2020

Un nouvel exécutif a donc été désigné.

Loi de lutte contre le gaspillage et économie circulaire



Projet de loi voté en décembre 2019 et qui se décline en 4 orientations :

- Stopper le gaspillage pour préserver nos ressources
- Mobiliser les industriels pour transformer nos modes de production
- Informer pour mieux consommer
- Améliorer la collecte des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages

+ Mobiliser tous les acteurs

2. PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

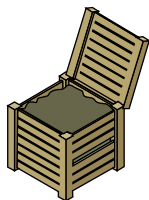
Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

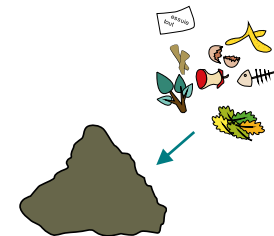
ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

924



Composteurs vendus à prix réduit en 2020 (contre 896 en 2019, soit une hausse de 3,1%)

600 m³



De compost conforme à une utilisation en agriculture biologique distribués en 2020 en partenariat avec ALCYON, COVED Environnement, Véolia et Suez Environnement.

PLPDMA



Rédaction du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui verra le jour sur l'année 2021.

Jeu de société



L'objectif est de disposer sur notre territoire d'un jeu à destination de tous facilitant l'apprentissage des bons gestes écocitoyens.

Centre de valorisation SYPROVAL



SYPROVAL

Depuis 2016, le SYPP a mené une réflexion pour **limiter les déchets enfouis et favoriser le recyclage** au travers d'une étude approfondie. Suite à cela, le SYPP a lancé puis signé en 2020 une délégation de service public permettant la **construction et l'exploitation d'une unité de tri – valorisation – traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries.**

2 chaînes de tri distinctes pour :

- Extraire les déchets recyclables
- Extraire la partie combustible pour préparer du CSR
- Biosécher les refus ultimes de la chaîne OMR pour en extraire l'eau et diminuer le poids

1 circuit de visite :

- Visite du site avec parcours au sol permettant de visualiser le process en 10 étapes et d'apercevoir l'ensemble des équipements tout en étant à l'abri ;
- Salle pédagogique avec espace dédié de 100m² pour une expérience ludique et immersive alliant 4 modules pédagogiques et un « escape game »

Chiffres clés :

- Capacité nominale : 110 000 tonnes
- Emplois sur site : 21 ETP
- Taux de diversion minimum : 46,4%
- Coût de traitement (hors investissement) des OM : 140,73€ HT/t
- Coût de traitement (hors investissement) des encombrants : 144,51€ HT/t

Centre de tri METRIPOLIS



Les syndicats en charge de la gestion des déchets **SYPP – SYTRAD – SICTOBA** s'associent pour l'exploitation d'un **centre de tri des collecte sélective unique en Drôme-Ardèche**. Le centre sera équipé d'un process flexible et évolutif pour s'adapter à d'éventuelles nouvelles filières. Il permettra de trier tous les emballages plastique dès l'automne 2021 pour **anticiper l'obligation réglementaire de 2022**.

Jusqu'alors, les déchets recyclables sont triés dans le centre de tri de Nîmes.

Les équipements :

- Technologies capables de simuler l'intelligence
- 30 machines, dont 11 trieurs optiques et 3 bras robotisés permettant d'améliorer l'ergonomie du travail

1 circuit de visite faisant la distinction entre la maison et l'usine permettant d'établir le lien entre le tri réalisé en tant qu'habitant et le cycle de transformation du déchet :

- Salle pédagogique dont l'objectif est d'ancrer les messages dans le quotidien des usagers et de les impliquer : comprendre le geste de tri, la finalité du tri, responsabiliser l'habitant consommateur ...
- Visite du site rythmée en 6 points d'arrêt dans la réalité de l'usine et panneaux graphique imageant le discours de l'animateur-trice

Chiffres clés :

- Capacité nominale : 40 000 tonnes
- Emplois sur site : 39 ETP
- Coût moyen du tri SYPP : 179€ HT/t (hors transport)

Collecte sélective

Extension des consignes de tri - déploiement sur les deux nouveaux adhérents : Ardèche Rhône Coiron et Baronnies en Drôme Provençale

Audit de la filière collecte, stockage, transport et tri des déchets

recyclables – Recrutement d'un agent sur une mission ponctuelle de 2 mois à temps plein. Restitution de l'audit auprès des EPCI membres sur l'année 2021.

Signature d'un contrat pour la valorisation des petits aluminiums (*dans le cadre de l'extension des consignes de tri*) et des cartouches d'encre (*sur les déchèteries du territoire*)

Evolution des prix de rachat des matières – Chute importante des prix de revente des matières issues du tri sélectif, amplifiée par la crise sanitaire.

Déchèterie

Des ambassadeurs du tri sur les déchèteries – 2 ambassadeurs ont été recrutés en septembre 2020 pour une mission de deux mois. L'objectif était d'**informer les usagers sur les bons gestes de tri** afin de limiter le tonnages des déchets dits non recyclables.

Continuité du déploiement des bennes Eco-Mobilier sur 2 déchèteries supplémentaires (La Laupie et Buis les Baronnies). Permet aux structures une amélioration de la valorisation matière sur les sites ainsi qu'une baisse des charges financières.

Une déchèterie neuve et performante à venir – La Communauté de Communes DRAGA a lancé la construction d'une nouvelle déchèterie nouvelle génération sur la commune de Viviers. Elle permettra d'augmenter les performances de tri des usagers et de diminuer ainsi la part de déchets non recyclés.

Traitement

Renouvellement du marché de traitement par enfouissement – Le SYPP a retenu Coved Environnement sur le principe d'un traitement par enfouissement à l'ISDND de Roussas pour une durée initiale du 01 janvier 2021 au 31 juillet 2023.

Le nouveau marché a connu une très forte augmentation du prix unitaire, passant de 67 à 95€ HT/t (hors TGAP).

Cependant, nous pouvons noter que ce prix reste inférieur au prix moyen sur AURA (base 2019).

Collecte gratuite de l'amiante pour les particuliers – Le Syndicat a été dans l'obligation de suspendre les collectes d'amiante. Une étude est en cours pour définir les possibilités techniques et financières d'une reprise éventuelle de cette collecte spécifique.

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE



II. LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

1. BILAN DES TONNAGES 2020

Envoyé en préfecture le 08/10/2021
Reçu en préfecture le 08/10/2021
Affiché le
ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Bilan tonnages 2020



Déchets collectés

130 519

tonnes collectées
par le SYPP

627

kg / habitant

-28 kg / habitant qu'en 2019



+ 15 739 tonnes qu'en 2019

+2% qu'en 2019

41.9 %

Ordures Ménagères

54 737

tonnes d'ordures
ménagères collectées



45.1 %

Déchèteries

58 874

tonnes de déchets en
déchèteries collectées dont
13 482
tonnes de DIB

11.5 %

Collecte sélective

14 952

tonnes de déchets issus du
tri sélectif

1.5 %

Centres de Tri Municipaux

1 956

tonnes de déchets collectées
dont
730
tonnes de DIB

77.1%

des déchets recyclés



Opérations compost

240

m³ de compost distribués
en 2018

62.7%

des déchets recyclés

2. ACTIONS DE SENSIBILISATION

Envoyé en préfecture le 08/10/2021
Reçu en préfecture le 08/10/2021
Affiché le
ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

L'année 2020 est marquée par la baisse, voire la suppression des interventions extérieures de par la crise sanitaire COVID-19

Sensibilisation des écoles Et du grand public



Le SYPP a proposé assistance, conseil, prêt de matériel et information multicanale

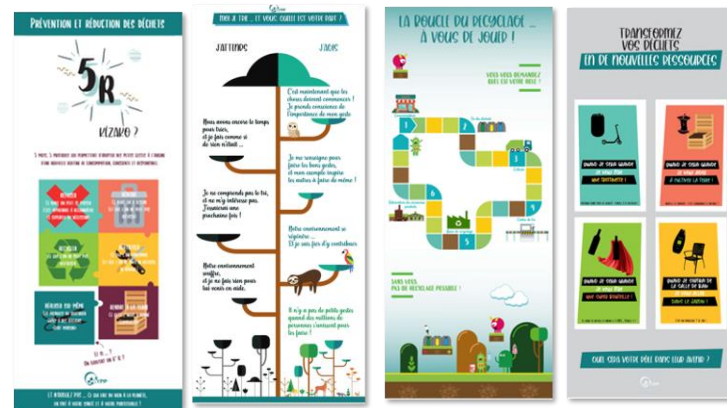
Campagne de communication sur les déchèteries



Formation des acteurs



Outils de communication
Supports visuels de type roll up
&
Kit de caractérisation prêt à l'emploi
Kit sur le tri des déchets



3. COLLECTE SPÉCIFIQUE DE CARTONS

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Structures	Tonnes collectées	Ration en kg/hab/an	Comparatif n-1
TOTAL SYPP	1 339.86	11.20	+ 19.21 %
MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION	832.08	12.39	+ 14.06 %
ENCLAVE DES PAPES – PAYS DE GRIGNAN	185.44	7.90	+ 104.50 %
RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE	156.30	8.10	+ 7.91 %
DIEULEFIT - BOURDEAUX	166.04	17.06	+ 4.41 %

4. BILAN DES TONNAGES TRIÉS

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Consignes de tri	SYPP	Evolution n-1
EMBALLAGES JOURNAUX MULTIMATERIAUX FIBREUX NON FIBREUX	7 854.21 (+ 1 544.96 tonnes, soit +7.43kg/hab ; Objectif 2022 : +2.46kg/hab)	+ 24.49 %
VERRE	7 098.38 (+ 1 621.90 tonnes, soit +7.8 kg/hab ; Objectif 2022 : +0.36kg/hab)	+ 29.62 %
TOTAL	14 952.59	+ 26.87 %

5. COMPARATIF DES RATIOS

Envoyé en préfecture le 08/10/2021
 Reçu en préfecture le 08/10/2021
 Affiché le
 ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Emballages ménagers / journaux et magazines

Structures	Ratio en kg/hab/an	Ratio Drôme	Ratio AURA	Ratio national
MONTELIMAR AGGLO	38.27	35.88	39.70	38.50
CC DSP	43.98			
CC EPPG	32.06			
CC DRAGA	29.83			
CC ARC	24.32			
CC DB	60.01			
CC BDP	41.16			
TOTAL SYPP	37.75			

Verre

Structures	Ratio en kg/hab/an	Ratio Drôme	Ratio AURA	Ratio national
MONTELIMAR AGGLO	27.69	32.46	32.60	32.00
CC DSP	31.87			
CC EPPG	38.69			
CC DRAGA	34.70			
CC ARC	26.17			
CC DB	62.62			
CC BDP	48.69			
TOTAL SYPP	34.12			

Refus de tri

Structure	Tonnes triées	Tonnes refusées	% refus de tri 2019	% refus de tri n-1
TOTAL SYPP	7 826.27	1 342.87	17.16 %	13.37 %

6. BILAN DES TONNAGES DÉCHÈTERIES

Tonnages les plus significatifs

Type de déchets	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Evolution n-1
Encombrants	11 799	12 376	13 266	13 482	+ 1.63 %
Cartons	1 122	1 298	1 366	1 500.52	+ 9.83 %
Bois	4 786	4 723	5 052	5 664	+ 12.11 %
Ferraille	2 190	2 067	2 211	2 783.88	+ 25.93 %
Gravats	14 684	13 632	12 553	14 993.1	+ 19.44 %
Végétaux	12 527	14 080	13 495	14 861	+ 16.66 %
Eco-Mobilier	697	1 817	2 180	3 026.51	+ 38.85 %
Déchets diffus spécifiques spéciaux	195	270	455	529.26	+ 16.38 %
DEEE	1 184	1 128	1 325	1 629	+ 22.99 %

En 2020, **58 874 tonnes de déchets** ont été collectées sur les 22 déchèteries dont le SYPP assure la gestion des bas de quais, soit une hausse de **+14% par rapport à 2019**.

Ratios de collecte en déchèteries

	Tonnage en kg/hab/an	Ratio régional (SINDRA 2018)
TOTAL SYPP	282.96	231

7. CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX (CCDS)

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Dans le cadre d'un marché spécifique, le Syndicat des Portes de Provence gère, pour le compte de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, les déchets issus des trois (3) centres techniques municipaux suivants :

- Pierrelatte
- Donzère
- Saint-Paul-Trois-Châteaux

CTM	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Evolution n- 1
Encombrants	885.03	802.75	947	730.11	- 22.90 %
Cartons	56.95	91.22	181	208.04	+ 14.94 %
Bois	59.88	26.78	58.30	87.26	+ 49.67 %
Déchets verts	876.50	1 055.18	965.82	914.03	- 5.36 %
Ferrailles	13.36	12.20	5.70	17.28	+ 203.16 %
TOTAL	1 891.72	1 988.13	2 157.82	1 956.72	- 9.32 %

8. ORDURES MÉNAGÈRES

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Structures	2019	2020	Evolution 2019-2020	Ratio Kg/hab/2019	Ratio Kg/hab/2020
MONTELMAR AGGLO	18 678	18 809	+ 0.70 %	279.70	279.97
DRÔME SUD PROVENCE	11 109	11 129	+ 0.18 %	257.18	255.93
ENCLAVE DES PAPES – PAYS DE GRIGNAN	6 253	6 228	- 0.40 %	264.98	265.39
DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDECHE	5 317	5 345	+ 0.54 %	274.98	276.95
ARDECHE RHÔNE COIRON	3 586	5 947	NR	NR	257.17
DIEULEFIT BOURDEAUX	2 028	1 105	- 45.52 %	208.75	113.53
BARONNIES EN DRÔME PROVENCALE	368	6 174	NR	NR	283.61
TOTAL SYPP	47 339	54 737	+ 15.63 %	269.96	263.08

Le ratio en kilos par habitant en 2020 : **208 060 habitants, soit 263kg/hab/2020**

Evolution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an

En 2009, la quantité d'ordures ménagères par habitant était de 314kg/habitant.
En 2020, la quantité d'ordures ménagères par habitant était de 263kg/habitant, **soit une baisse de 51kg/hab/an en 11 ans.**

Enfouissement des déchets

Au total, le tonnage enfouis pour le compte du Syndicat Portes de Provence pour l'année 2020 s'élève à 66 220 tonnes, contre 61 607 tonnes en 2019, **soit une hausse de 4 613 tonnes.**

Evolution du taux de valorisation

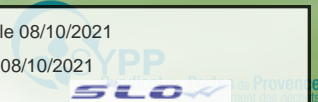
Le taux de valorisation matière et énergétique en 2020 était de 48%.
L'objectif réglementaire à atteindre d'ici 2025 est de 65%.

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE



III. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

EN EUROS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultats clôture 2019	0.00€	490 835.11€	0.00€	185 916.96€	0.00€	676 752.07€
Affectation des résultats		390 835.11€		185 916.96€		576 752.07€
Opérations de l'exercice 2020	15 329 093.44€	15 543 475.40€	130 321.97€	164 411.09€	15 459 415.41€	15 707 886.49€
Totaux	15 329 093.44€	15 934 310.51€		350 328.05€	15 459 415.41€	16 284 638.56€
Résultats clôture 2020		605 217.07€		220 006.08€		825 223.15€
Résultats clôture 2020 sans report		214 381.96€		34 089.12€		248 471.08€

Evolution du budget global

	2019	2020
COÛT A LA TONNE	86.88€	93.51€

2. ÉVOLUTION DES COÛTS DE TRAITEMENT À L'ENFOUISSEMENT

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 026-200042901-20210929-DEL2021_160_DE-DE

Période	Traitement / tonne en €	TGAP / tonne en €	Total € HT	TVA	Total en € TTC
2018	64,24	24,00	88,24	10%	97,06
2019	65.56	24.00	89.56	10%	98.52
2020	66.75	25.00	91.75	10%	100.93